

Nantes, le 07 mai 2021

Lettre ouverte de l'URIOPSS Pays de la Loire adressée aux élus locaux et acteurs régionaux des politiques publiques à destination des jeunes.

« *C'est dur d'avoir 20 ans en 2020* » déclarait le Président Emmanuel MACRON en octobre dernier. Nous sommes en mai 2021 et la situation des jeunes ne s'améliore pas. Nous le constatons, avec nos 200 adhérents, associations des secteurs sanitaire, social et médico-social en Pays de la Loire, engagés sur le terrain auprès de jeunes aux profils variés.

Déjà pour partie en difficulté avant le premier confinement, notre jeunesse dans son ensemble a vu, depuis mars 2020, sa situation se dégrader : précarité, chômage, mal-être, manque de perspectives, déscolarisation, fermeture des universités, difficultés économiques, absence de moments de culture et de fête... Les moins de 25 ans font partie des tranches d'âge qui semblent payer le plus lourd tribut à la crise de la Covid-19.

En publiant cette lettre, nous voulons alerter sur la situation vécue par les jeunes en cette période de crise et proposer des mesures fortes afin que des réponses adéquates leur soient apportées.

- Sur le plan économique : une crise qui précarise

Avant même l'irruption de la pandémie de Covid-19, la pauvreté touchait particulièrement les plus jeunes. Parmi les 5,3 millions de personnes pauvres recensées en France en 2018, plus de la moitié avait moins de trente ans. La crise sanitaire, accroissant les inégalités, a eu un impact immédiat et massif sur cette classe d'âge : comparativement aux autres tranches d'âge le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a fortement augmenté (+ 40 % entre février et avril 2020¹), les difficultés quotidiennes vécues par les jeunes pour se nourrir et se loger se sont également accrues : 1 jeune sur 2 confie avoir réduit ses dépenses alimentaires ou dû sauter un repas au cours des six derniers mois² et plus de 20 % d'entre eux ont eu du mal à payer leur loyer³.

¹ Source DARES https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/f167d5ed5530cc780d91cab1e4d234f4/Dares_tdb_marche-travail_crise-sanitaire_26%20novembre.pdf

² https://lecercladeseconomistes.fr/wp-content/uploads/2020/12/elabe_cercladeseconomistes_lajeunessepost-covidvf_07122020.pdf

³ https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2021-02/ipsos_pour_fondation_abbe_pierre_perception_mal-logement_2021.pdf

- **Sur le plan de la scolarité : une crise qui creuse les inégalités scolaires**

La période du confinement a été un puissant facteur d'aggravation des inégalités scolaires. Avec le développement des cours en distanciel, disposer d'un ordinateur personnel, d'une bonne connexion internet, ou encore d'un environnement calme, est devenu essentiel pour la poursuite et la réussite scolaire des étudiants et élèves du second degré.

La non-fréquentation des établissements porte gravement préjudice aux élèves et étudiants les plus en difficulté, qu'il s'agisse de difficultés scolaires, sociales, psychologiques. Ainsi, selon un rapport parlementaire, un jeune sur six aurait arrêté ses études depuis le début de la crise sanitaire⁴.

- **Sur le plan de la santé mentale : une crise qui favorise le mal-être des jeunes**

Les mesures de confinement, telles que la fermeture des lieux de sociabilité (bars, restaurants, discothèques), de travail et d'enseignement, ainsi que les limitations apportées à la liberté de se déplacer et de se réunir, ont été propices à l'apparition ou à l'aggravation de troubles psychiques chez les jeunes : la prévalence de syndromes dépressifs a plus que doublé chez les 15-25 ans par rapport à 2019 (22 % en mai 2020, contre 10,1 % en 2019)⁵ et près d'un jeune sur trois a eu des « pensées suicidaires » ces derniers mois⁶ (contre un jeune sur dix en février 2019).

Par ailleurs, les jeunes indiquent ne pas trop savoir vers quelles structures se tourner pour se soigner. L'enquête IPSOS Fondamental (janvier 2021) met en exergue que seulement 56 % des 18-25 ans s'estiment bien informés sur les professionnels de santé à consulter en cas de questions sur leur santé mentale (56 % contre 44 % qui déclarent au contraire ne pas savoir).

Le plan gouvernemental engagé est-il à la hauteur des conséquences de la crise sanitaire sur les plus jeunes générations ? Bien qu'il ait le mérite d'exister, ce plan paraît néanmoins insuffisant. Selon le baromètre de confiance dans l'avenir, mené par BVA Opinion en février 2021, 86 % des jeunes interrogés sont inquiets vis-à-vis de leur avenir. Cette enquête fait état d'un scepticisme qui s'aggrave par rapport au 1^{er} confinement.

Les aides déployées, parfois contingentées, sont limitées dans le temps et ne suffiront pas. **La levée de l'état d'urgence sanitaire ne s'accompagnera pas d'un simple retour à la normale !** Lutter efficacement contre l'endiguement de la précarisation, dont les jeunes sont victimes depuis plusieurs décennies, implique, au-delà de ces mesures ponctuelles, qu'une réforme structurelle et transversale des politiques en faveur de la jeunesse soit menée de concert avec les jeunes et acteurs associatifs de la solidarité !

Nos propositions pour soutenir les jeunes face à la crise et ses conséquences

Face à cette situation d'urgence très préoccupante, l'URIOPSS alerte et fait des propositions :

- **Sécurisons les moins de 25 ans en leur donnant accès à un revenu minimal et inconditionnel** qui leur garantisse l'exercice de leurs droits fondamentaux (accès aux besoins vitaux, à un logement, à un travail, à une vie sociale...) quel que soit le mécanisme retenu : mise en place d'un Revenu Minimum Social Garanti, ouverture du Revenu de Solidarité Active, généralisation

⁴ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cecovidj/l15b3703_rapport-enquete.pdf

⁵ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/confinement-du-printemps-2020-une-hausse-des-syndromes-depressifs>

⁶ Selon une enquête IPSOS publiée en janvier 2021 pour la Fondation FondaMental.

d'une Garantie Jeune transformée en un droit... Il est essentiel de restaurer la confiance des jeunes en l'avenir, de les sécuriser et d'agir dans leur intérêt.

- **Renforçons le rôle des associations et augmentons les moyens qui leur sont alloués afin d'accompagner les jeunes vers l'insertion sociale.**
L'URIOPSS est convaincue du rôle fondamental joué par les associations en tant que vectrices de cohésion sociale sur les territoires et garantes d'un accompagnement individualisé. Il est indispensable de leur donner les moyens d'agir, de développer des espaces d'échange, des lieux ressources visant à renforcer les liens sociaux et favoriser l'accompagnement des jeunes dans leur accès à l'information, ainsi que dans leurs démarches d'insertion.
- **Donnons les moyens aux acteurs de la santé et de la santé mentale** d'assurer un accompagnement de tous les jeunes dans la durée. Nous défendons le développement de places supplémentaires en accueil de jour, notamment en psychiatrie et pédopsychiatrie, le déploiement d'équipes mobiles pouvant intervenir dans des situations de crise, ainsi que le renforcement des dispositifs de soutien psychologique dont les jeunes peuvent avoir besoin.
- **Finissons-en avec les « sorties sèches » de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)** en pérennisant les dispositifs mis en place lors du premier confinement et en renforçant drastiquement l'accompagnement de ces jeunes en difficulté ;
- **Renforçons et/ou créons des instances de participation dédiées aux jeunes à différents échelons territoriaux.** Ces espaces doivent porter sur des thématiques faisant écho à des préoccupations sur la société de demain : le climat ou les questions écologiques, la santé, l'éducation, les mobilités, l'engagement volontaire, les pratiques sportives et culturelles, le logement, l'insertion sociale et professionnelle... Ecoutons les jeunes, prenons effectivement en compte leurs propositions et redonnons un souffle à notre démocratie !

Au regard de l'ensemble de ces éléments, nous sollicitons une rencontre, visant à échanger, favoriser une réflexion et une concertation collectives sur la situation des jeunes. Les acteurs de la jeunesse travaillant au plus près de ce public en Pays de la Loire, jugent indispensable de contribuer, avec les pouvoirs publics, au développement de politiques publiques à la hauteur des enjeux de dignité, de santé et d'accès aux droits pour les populations concernées.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'URIOPS Pays de la Loire,

Caroline URBAIN
Présidente,

L'Uriopss, un mouvement à forte capacité de mobilisation !

L'URIOPSS

L'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux des Pays de la Loire (URIOPSS) regroupe 200 organismes* gérant plus de 750 établissements et services à but non lucratif couvrant, dans toutes leurs diversités, le champ de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale. Ils mobilisent au service de leurs projets, salariés et bénévoles.

Ces organismes agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de la santé, du handicap et de l'accompagnement des personnes âgées ainsi que de la formation des travailleurs sociaux.

*associations, mutuelles, fondations

L'Uriopss agit pour

- Partager et incarner des valeurs communes de solidarité, de primauté de la personne, d'engagement bénévole et de non-lucrativité.
- Rejoindre un réseau d'acteurs, riche d'expériences et de savoirs.
- Unir ses forces pour appréhender l'évolution et les enjeux des secteurs.
- Soutenir l'adhésion au mouvement national interfédéral et intersectoriel pour permettre la mise en œuvre du projet du réseau Uniopss-Uriopss.
- Participer à une concertation et une représentation transversale aux secteurs traditionnels de l'action sanitaire et sociale.
- Veiller aux intérêts des personnes fragiles dans la construction des politiques sociales et faire le lien avec les décideurs.
- Construire des propositions et interpeller les pouvoirs publics.
- Promouvoir le modèle de l'économie sociale et solidaire et l'engagement solidaire, bénévole et salarié.

Ainsi, les organismes peuvent

- Donner sens au principe de solidarité.
- Bénéficier d'accompagnements techniques (gestion, tarification, ressources humaines, vie associative) et juridiques personnalisés.
- Participer aux commissions, animations et groupes de travail pour être informés, développer leurs compétences et leur réseau.
- Profiter de tarifs adhérents pour les journées thématiques, les formations inter et intra et les accompagnements de leurs projets (évaluation, projet associatif, stratégie,...).
- Accéder à l'actualité des secteurs et aux analyses et commentaires diffusés dans les publications du réseau et sur notre site internet.

Unir les associations pour développer les solidarités

<http://www.uriopss-pdl.asso.fr> - [Twitter](#), [Facebook](#) et [Linkedin](#)